



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE GRANDRIEU

MISE EN CONFORMITÉ D'OUVRAGES PUBLICS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : CAPTAGE DE LOUBEYRAC ET RÉSERVOIR DE LOUBEYRAC

En application de l'arrêté préfectoral n°PREF-BCPPAT-2024- 068 - 002 du 8 mars 2024, le projet de mise en conformité des ouvrages publics d'alimentation en eau potable – captage de Loubeyrac et réservoir de Loubeyrac, dont les périmètres de protection immédiate et rapprochée sont situés sur le territoire de la commune de Grandrieu, est soumis à une enquête publique unique regroupant :

- une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de mise en conformité, et de distribution d'eau potable au public,
- une enquête parcellaire en vue de délimiter exactement les terrains à acquérir ou à grever de servitudes légales.

Cette enquête se déroulera pendant 22 jours consécutifs sur le territoire de la commune de Grandrieu, **du vendredi 22 mars 2024 (9 h) au vendredi 12 avril 2024 (12 h) inclus**.

Le maître d'ouvrage de l'opération est la commune de Grandrieu.

M. Jean-Pierre GAILLARD, retraité des activités libérale et agricole, est désigné commissaire enquêteur. Il siègera et recevra en personne, les observations du public en mairie de Grandrieu:

- **vendredi 22 mars 2024** de 9 h à 12 h,
- **mercredi 3 avril 2024** de 9 h à 12 h,
- **vendredi 12 avril 2024** de 9 h à 12 h.

Pendant le délai précité :

- le dossier de l'enquête sera consultable en mairie de Grandrieu aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

- les observations du public devront être :

- soit portées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Grandrieu,
- soit adressées, par écrit, à la mairie de Grandrieu – place Saint Michel - 48600 Grandrieu - à l'attention de M. le commissaire enquêteur – « enquête publique captage »,
- soit présentées verbalement au commissaire enquêteur au cours de ses permanences en mairie de Grandrieu,
- soit adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : ep-grandrieu@laposte.net (ces observations seront publiées sur le site internet de l'État).

Au terme de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Grandrieu, ainsi qu'à la préfecture de la Lozère (secrétariat général - bureau de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial), pour y être consultée par le public.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet des services de l'État à l'adresse: www.lozere.gouv.fr à la rubrique « Publication/enquêtes publiques/autres enquêtes publiques».

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture - bureau de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial.

Au terme de la procédure, le préfet statuera sur la demande de déclaration d'utilité publique par arrêté.

Pour le préfet, et par délégation,
la secrétaire générale

Signé
Laure TROTIN